



DÉCLARATION DE LA GAUCHE EUROPÉENNE

LES MOUVEMENTS DE GAUCHE PRÉSENTS DANS LE JOURNÉES INTERNATIONALISTES SOKOA-II

Après avoir examiné quatre aspects fondamentaux de cette Europe néo-libérale, antidémocratique et impérialiste qui est en train de se former :

1. les migrations,
2. la libéralisation des services,
3. la politique étrangère et
4. la souveraineté des peuples

- 1) Nous déclarons que faire front à la constitution de cette Europe policière, excluante, impérialiste qui met les droits des peuples, des cultures et des minorités en-dessous des droits des États, des élites, est un besoin urgent et prioritaire.
- 2) Pour cela, il est indispensable la constitution d'espaces et de points de rencontre et de débats entre toutes les forces politiques et sociales de gauche des peuples et des nations qui ont un État ou des nations sans État qui constituent actuellement l'Union européenne, ainsi que les forces et les mouvements d'autres peuples qui luttent eux aussi pour leur dignité et leur souveraineté dans la présente phase de mondialisation de l'impérialisme.

En ce sens, nous adoptons dans chacun des thèmes examinés les
CONCLUSIONS ET LES ACCORDS suivants :

A. FACE à l'attaque au DROIT À LA MIGRATION ET À L'ASILE par l'actuelle forteresse impériale européenne et ses États,

- 3) Nous considérons que les migrations ont été une constante dans l'histoire de l'humanité. Nonobstant, l'esclavagisme et les déplacements forcés en tant que conséquence de la colonisation occidentale ont été un instrument fondamental pour la constitution et la consolidation du capitalisme et des États modernes. L'actuelle phase de mondialisation impérialiste est la raison fondamentale qui génère la pauvreté dans l'ensemble de la planète, les conflits politiques, l'uniformisation culturelle et la destruction de la biodiversité ; c'est tout cela qui détermine la forte augmentation des migrations, des déplacements et de l'exile de millions de personnes. Cette situation nous oblige, nous, les forces de gauche des peuples et des nations qui ont un État et des nations sans États, à lutter contre les causes politiques, économiques et culturelles qui génèrent la migration et l'exile dans le monde.
- 4) Le statut des personnes migrantes et exilées dans la construction de l'Union européenne *et dans les actuels États qui la composent*, loin d'être une question



qui affecte uniquement ces *personnes* et leurs collectifs, met sur la table toute une conception autour de la citoyenneté dont la reconnaissance des garanties à l'égalité et à la différence se trouvent absents. *Cela nous oblige* à réaliser un débat enrichissant qui s'interroge sur les contradictions du modèle de société et de coexistence que nous avons connue jusqu'au présent et même sur des idéals pour lesquels nous combattons.

- 5) La lutte pour les droits de millions de personnes et de centaines de collectifs de personnes migrantes et exilés ou persécutées, qui vivent dans les États et nations sans États de l'Union européenne, doit être un point d'alliance, que leur pays d'origine se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne.
- 6) Pour tout cela, le respect et la reconnaissance de ces droits démocratiques impliquent l'OPPOSITION ET LA DÉNONCIATION des politiques relatives au statut des étrangers qui sont restrictives, racistes, sexistes et autoritaires. Ces politiques pendent comme une épée de Damoclès sur les personnes et les collectifs qui pour de motifs politiques, économiques ou pour toute une autre raison doivent abandonner leurs pays d'origine à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne. Ces politiques se sont inspirées sur les Accords de Schengen, de Dublin ou de Laeken et elles se trouvent également dans la base de la constitution de l'actuelle forteresse impériale européenne et de la majorité des États qui la constituent.
- 7) En suite, la reconnaissance démocratique à la citoyenneté pleine des personnes et des collectifs de personnes migrantes et exilées ou poursuivies implique pour les forces de gauche la LUTTE COMMUNE POUR LES DROITS de ces personnes, au moins, dans ces quatre points de travail politique :
 - a) Pour le droit fondamental à la résidence, au travail et à l'accès à tous les droits sociaux.
 - b) Pour le droit à être reconnu en tant que sujets avec tous les droits civiques et politiques. La reconnaissance du statut de résidence et du statut d'asile doit être un premier pas pour reconnaître les droits de réunion, d'association, de manifestation et de participation et non seulement le droit au suffrage actif et passif. Également doit être un premier pas pour le droit à la nationalité unique ou partagée. Dans le contexte de la dimension antidiscriminatoire de cette politique, on doit souligner l'importance de donner la priorité à la lutte contre la discrimination/subordination juridique et politique du genre qui ont été renforcées par ces instruments européens de politique d'immigration et d'asile.
 - c) Pour le droit au respect et à la reconnaissance de la diversité culturelle, linguistique, identitaire et/ou religieuse et l'adoption des mesures efficaces contre la discrimination fondée sur la nationalité, la culture, la religion ou le sexe et contre les manifestations de racisme et de xénophobie. Le modèle de coexistence doit garantir la compatibilité entre la culture commune de l'espace public partagé du peuple récepteur et les cultures d'origine des personnes et des collectifs de migrants et d'exilés.



- d) Pour un travail en commun et réciproque par le biais de relations de solidarité et de coopération mutuelles entre les forces politiques, syndicales, sociales et culturelles des peuples des pays de réception et les collectifs de personnes migrantes et d'exilées.
- 8) Et, finalement, tout cela nous oblige, aux forces de gauche des États et des nations sans État, à combattre contre les causes politiques, économiques et culturelles qui provoquent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne l'émigration et l'exile.

B. FACE À LA MENACE BOLKESTEIN, directive européenne pour la privatisation des services :

- 9) 1. Nous exigeons le retrait immédiat de la directive. Nous sommes encore à temps d'éviter cette barbarie. Nous sommes encore à temps d'empêcher que les actuels recteurs de l'Union européenne nous amènent à une impasse qui représente la fin de ce qui reste de l'État de bien-être européen. Et cela pour l'idée absurde de vouloir rivaliser avec les États-Unis dans le propre terrain de la première puissance mondiale.
- 10) Les résultats d'une telle stratégie c'est nous, les travailleuses et les travailleurs européens, qui allons le payer, avec un travail encore plus précaire, avec une augmentation d'années de travail et de la journée de travail, avec de pires conditions de vie, avec une moindre capacité de décision, avec une exclusion sociale croissante, avec plus d'insécurité. Et tout cela pour favoriser les intérêts des grandes corporations transnationales européennes qui vont absorber les ressources publiques disponibles à fin de maintenir la lutte pour l'hégémonie mondiale.
- 11) Une hégémonie mondiale obtenue à partir de l'imposition la plus acharnée aux peuples du monde d'une politique déprédatrice des ressources naturelles de la planète, d'une politique qui transforme les avances technologiques en armes de destruction sociale massive, qui fait de la culture des peuples un ennemi qu'il faut détruire médiatiquement et militairement et qui impose ses décisions sans que les institutions politiques représentatives puissent exercer aucun contrôle politique et social.
- 12) 2. Si le problème, tel que nous l'avons défini, a un contenu clair de domination à caractère global il est indispensable d'organiser des stratégies coordonnées de défense face aux agressions et stratégies offensives coordonnées, pour ainsi fixer de nouveaux points de références pour les politiques économiques. Pour cela, le développement et le renforcement de la lutte populaire sont nécessaires, en travaillant pour une orientation militante et radicale dans le mouvement des travailleurs et des travailleuses, des syndicats et des forces de gauche.



- 13) Actuellement, les peuples sont la référence de base, du point de vue politique et identitaire capable de faire possible l'implication et la participation sociale dans la conception des politiques économiques et sociales. Les peuples en tant que sujets autonomes avec capacité de décision et avec capacité d'application du droit à l'autodétermination, du point de vue politique, institutionnelle, économique et sociale.
- 14) 3. La stratégie des relations internationales doit avoir comme base fondamentale la reconnaissance et la satisfaction des droits humains, politiques et économiques des personnes et des peuples. Cela implique une recomposition des instruments internationaux pour la prise de décisions et la disparition du FMI et du BM. Une nouvelle phase de reconstruction des Nations Unies devient indispensable en fonction de ces principes. Également, il faut doter à cette organisation d'instruments d'intervention en matière de développement humain, culturel, d'éducation, de la santé... comme outils pour le partage de la richesse et de la satisfaction de droits de base.
- 15) 4. Il faut promouvoir la création de fonds de développement à travers l'imposition de taxes sur les mouvements spéculatifs de capital et l'annulation de la dette des pays appauvris. Des fonds gérés démocratiquement avec l'objectif de soutenir des politiques de redistribution de la richesse, de socialisation des avancées technologiques et tout cela à partir d'un modèle de développement social et environnementale efficace.

C. PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

- 16) L'Union européenne prétend élargir sa légitimité face à l'impérialisme américain et attirer vers elle les forces réformatrices et les bourgeoisies de la zone dollar qui ne se résignent pas à leur disparition. Il s'agit, évidemment, d'une présentation fautive, mensongère et intéressée qui dissimule les terribles crimes contre l'humanité commis par les classes dominantes en Europe aussi bien sur le continent européen qu'à l'extérieur, et cache surtout sa politique actuelle, son euro impérialisme. Malgré l'intérêt pour l'Europe d'étendre son influence, il arrive que la politique étrangère européenne se conforme aux exigences de l'impérialisme des États-Unis en raison des contradictions internes de l'Union européenne, de la force militaire des États-Unis et de l'intérêt commun de mater les résistances populaires,
- 17) Dans ces conditions, externes et internes, les nations sans État, les peuples opprimés nationalement à l'intérieur de l'Union européenne, se trouvent complètement sans défense face aux changements qui sont en train de se produire. Il y a certains exemples qui confirment que ces nations et peuples sont traités comme une simple monnaie d'échange dans des transactions internationales, sans qu'ils puissent se défendre.



18) Face à cette situation, les mouvements ici présents nous engageons à défendre les suivants BASES POUR L'ACTIVITÉ DE LA GAUCHE FACE À LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE :

19)

- NON à la guerre comme instrument de la politique étrangère de l'Union européenne ;
- NON à l'implication de l'Union européenne dans des structures internationales de caractère militaire : sortie de l'Union européenne de l'OTAN ;
- NON à la course aux armements et à la création d'une grande armée européenne ;
- NON à la politique étrangère de l'Union européenne au service des transnationales européennes ;
- NON AU NOUVEL IMPÉRIALISME EUROPÉEN.

20)

- OUI à la mobilisation politique, sociale, syndicale et institutionnelle contre les guerres ;
- OUI au renforcement de la solidarité internationaliste européenne comme cadre de lutte anti-impérialiste ;
- OUI à une politique étrangère de l'Union européenne qui respecte et fasse respecter la législation internationale qui reconnaît la souveraineté et le droit à la libre détermination des peuples et les droits sociaux des personnes ;
- OUI à une politique étrangère de l'Union européenne en défense d'un nouvel ordre international qui défend les intérêts politiques, économiques et sociaux de la majorité et qui propose des relations d'égalité et de justice entre tous, en commençant par l'annulation des dettes et par l'application de la taxe Tobin ;
- OUI à une POLITIQUE ÉTRANGÈRE INTERNATIONALISTE EUROPÉENNE.

4. LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION, clé incontournable pour redéfinir un monde juste

21) 1. Le droit à l'autodétermination est un droit intégral et universel, et non un droit de remédiation – *right remedial* - comme certains prétendent. C'est-à-dire, qu'un peuple a le droit à l'autodétermination, c'est-à-dire à décider son avenir, en fonction de sa volonté de se définir en tant que peuple dans son ensemble et pas seulement en fonction d'une situation d'extrême souffrance ou d'extrême violation des droits fondamentaux. La gauche, pourtant, doit reprendre ce droit dans son intégrité et casser la désagrégation que la théorie libérale a imposée dans sa conception de double dimension interne et externe du droit à l'autodétermination. Ce qui implique, simplement, que la communauté internationale doit se rendre responsable et reconnaître dans la pratique le droit à l'autodétermination.

22) 2. L'émergence de nouveaux pôles transformateurs du pouvoir est la base d'un monde plus juste et d'un nouvel ordre interne. Il faudra donc ouvrir un débat sur



les actuelles institutions de la gouvernance mondiale mettant en marche les procédures nécessaires pour la matérialisation de ce nouvel ordre. Pour cela, il faudrait une refondation du droit international sur les bases exprimées précédemment, il faudrait aussi créer les organes pertinents qui garantissent le respect et la bonne application du droit à l'autodétermination et qui interdisent la violation de ce droit par les États.

23)3. L'autodétermination et l'émancipation. L'autodétermination est un droit collectif et individuel qui est en relation étroite avec le concept d'émancipation aussi bien des personnes que des peuples. Le droit à l'autodétermination est émancipateur, parce qu'une société basée sur ce droit est une société créative, une société participative et critique, et, en conséquence, une société qui est l'alternative du modèle de développement capitaliste existant. En plus, cette société permet de travailler pour la justice sociale, pour la redistribution de la richesse et pour le respect de l'écosystème et contribue à mettre fin à toute forme de discrimination patriarcale, raciste et xénophobe. Le droit à l'autodétermination est un droit émancipateur également, parce qu'il permet la reconnaissance de nouveaux sujets politiques et juridiques dans le concert des peuples de la planète, puisqu'il permet la création de nouvelles relations entre les peuples.

24)4. Le droit à l'autodétermination et le *bios*. Un ordre mondial juste aurait besoin de la création d'un *bios* ou d'un nouvel espace social pour en finir avec les tensions et les conflits, puisque cette nouvelle société en faveur de l'hétérogénéité et la bio-diversité créerait l'alternative à la gigantesque mosaïque d'oppressions maintenues et soutenues directement par l'impérialisme.

25)5. Le droit à l'autodétermination et l'internationalisme sont les deux faces d'une même médaille. Le droit à l'autodétermination génère une définition des relations internationales et de l'internationalisme, dans le sens d'un processus de convergence entre les peuples et les processus d'émancipation de l'ensemble de la planète, ce qui représente un changement fondamental avec les relations économiques et politiques mondiales actuelles qui ont comme base les relations qui bâillonnent la communication entre les cultures et la solidarité.

26)*En fonction de tout ce que nous venons de voir, nous croyons que faire face à la constitution de cette Europe policière, exclusive et impérialiste est un besoin urgent et prioritaire de la gauche.*

Une autre Europe est nécessaire ! Un autre monde est nécessaire !

Sokoa II
à Etxarri-Aranatz, le 18 juin 2005